

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

### **DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS**

#### **SÉANCE DU 18 JUILLET 2018 À 18 HEURES 30**

N° DEL2018\_139 : CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICES FACTURATION  
REDEVANCE ASSAINISSEMENT

#### **L'an deux mille dix huit, le dix huit juillet**

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mercredi 18 juillet 2018 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Madame Geneviève PEREZ

#### **Membres présents votants :** Mesdames, messieurs,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Dominique SANCHEZ, Odile LACAZE, Robert GAUTHIER, Muriel ROQUES-ETIENNE, Sarah LAURENS, Michel FRANQUES, Gisèle DEDIEU, Bruno LAILHEUGUE, Sylvie BASCOUL-VIALARD, Jean-Michel BOUAT, Geneviève PEREZ, Steve JACKSON, Michèle BARRAU-SARTRES, Enrico SPATARO, Frédéric CABROLIER, Pierre DOAT, Eric GUILLAUMIN, Delphine DESHAIES-GALINIE, Christian CHAMAYOU, Gérard POUJADE, Francis SALABERT, Claude JULIEN, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Hélène MALAQUIN, Michel TREBOSC, Jean-Paul RAYNAUD, Michel MARTY, Marie-Louise AT, Pascal PRAGNERE, Laurence PUJOL, Nathalie PELLEGRINI

#### **Membres présents non votants :**

Madame Agnès BRU, Messieurs, Rino GATEFIN, Philippe GRANIER

#### **Membres excusés :** Mesdames, messieurs,

Philippe BONNECARRERE (pouvoir à Muriel ROQUES-ETIENNE), Emmanuelle PIERRY (pouvoir à Francis SALABERT), Dominique MAS (pouvoir à Pascal PRAGNERE), Naïma MARENGO (pouvoir à Michel FRANQUES), Patrick BETEILLE (pouvoir à Laurence PUJOL), Najat DELPEYRAT (pouvoir à Pierre DOAT), Jacques ROYER (pouvoir à Thierry DUFOUR), Blandine THUEL (pouvoir à Robert GAUTHIER), Céline TAFELSKI (pouvoir à Jean-Paul RAYNAUD), Jean-François ROCHEDREUX (pouvoir à Sarah LAURENS), Bruno CRUSEL (pouvoir à Sylvie BASCOUL-VIALARD), Joëlle VILLENEUVE (pouvoir à Michel MARTY), Louis BARRET (pouvoir à Geneviève PEREZ)

**Votants : 47**

## **SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MERCREDI 18 JUILLET 2018**

### **N° DEL2018\_139 : CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICES FACTURATION REDEVANCE ASSAINISSEMENT**

Pilote : Hydraulique - Assainissement

**Monsieur Pierre DOAT, rapporteur,**

Depuis début 2016, la facturation des redevables assainissement de la commune de Marssac-sur-Tarn est effectuée grâce au logiciel acquis et utilisé par la commune de Lescure d'Albigeois : OMEGA édité par la société JVS Mairistem (51013 Châlons en Champagne Cedex).

Le droit d'usage du logiciel, la gestion de la base de données, son hébergement et sa maintenance font l'objet d'une relation contractuelle établie entre la commune de Lescure d'Albigeois et JVS. Toute modification ne peut être demandée que par la commune de Lescure d'Albigeois et la modification de cette relation s'établit entre Lescure d'Albigeois et JVS. Cette relation contractuelle fixe également les responsabilités des deux parties sur les données nominatives stockées.

Toutefois, dans la configuration actuelle, il n'est pas possible d'utiliser le logiciel simultanément depuis la Mairie de Lescure d'Albigeois et depuis les locaux de l'agglomération, ce qui ne permet pas de traiter les dossiers de départ et d'arrivée des usagers au fur et à mesure et décale le délai de facturation.

Une intervention de JVS est nécessaire et un devis a été établi.

La convention avec la commune Lescure d'Albigeois qui encadre depuis 2016 le fonctionnement de cette facturation fera l'objet d'un avenant pour organiser le remboursement des montants engagés par Lescure d'Albigeois pour le besoin exprimé par l'agglomération. La commune de Lescure d'Albigeois émettra le bon de commande et signera avec JVS l'avenant modifiant les conditions d'hébergement et d'accès à la base (droit d'usage pour un utilisateur supplémentaire, hébergement modifié en conséquence). La convention stipule également que la commune de Lescure d'Albigeois autorise l'agglomération à accéder à cette base de données pour saisir des éléments qui concernent l'agglomération.

**Le conseil de communauté d'agglomération de l'Albigeois,**

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n°3-107/2016 portant convention de prestation de services – facturation redevance assainissement,

VU le devis présenté par la société JVS MAIRISTEM (51013 Châlons en Champagne cedex),

VU le projet d'avenant n°1 à la convention pour le recouvrement de la redevance d'assainissement de la commune de Marssac sur Tarn ci annexé,

VU l'avis favorable du bureau du 19 juin 2018,

**ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,**

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,**

**APPROUVE** l'avenant à la convention de recouvrement de la redevance assainissement entre la communauté d'agglomération de l'Albigeois et la commune de Lescure d'Albigeois dont le projet est ci-annexé.

**AUTORISE** madame la présidente ou son représentant à le signer et à accomplir toutes les démarches nécessaires.

Pour extrait conforme,  
Fait le 18 juillet 2018,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL